

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

THOMAS CHAPAIS, Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

FRANCE

Paris, 29 juin.

Je vous ai parlé des tentatives de concentration républicaine essayées l'autre jour chez M. Scheurer-Kestner, et qui ont principalement abouti au schisme de M. Ribot. Faute de ne pouvoir s'accorder sur un programme bien clair et bien net, on s'est décidé à rédiger et à publier un manifeste que nous lirons bientôt. On sait d'avance ce que sera le manifeste. Il s'agit de trouver des formules qui satisfassent à la fois les "modérés" du parti opportuniste comme M. Spuller, et les violents comme M. Paul Bert. Le lecteur et l'électeur les interpréteront au gré de leur fantaisie ou de leur passion. L'extrême gauche avait trouvé déjà cette merveilleuse recette du manifeste qui ne dit rien de précis, en promettant tout. Les gambettistes plagient le procédé. Cependant un certain nombre de membres des groupes opportunistes ont pensé que ce plagiat des méthodes de l'extrême gauche ne serait peut-être pas suffisant pour entraîner. Le citoyen Tolain s'est mis à leur tête et, sous sa présidence, un comité dit "comité de l'alliance républicaine des comités radicaux et progressistes de la Seine" vient de se constituer. D'après le programme du dit comité, il s'occupera des élections de la Seine, où les divisions du parti républicain s'accroissent tous les jours davantage. Mais il est évident que si le comité peut mettre la main sur les comités de province et obtenir leur adhésion, il se mêlera des élections de province. Je crois qu'en cette occasion le citoyen Tolain qui, sous des allures un peu violentes a toujours été le modèle du parti opportuniste, n'a mis un faux nez radical que pour jouer le jeu de l'opportunisme. Les radicaux qui entreront dans sa caverne électorale seront tout prêts à devenir les serviteurs de M. Jules Ferry et de la politique opportuniste.

En dépit des fureurs de la presse ferryste contre la mémoire de l'amiral Courbet, les manifestations de la reconnaissance publique envers le glorieux marin ne se ralentissent pas. Le gouvernement lui-même est forcé d'entrer plus ou moins franchement dans le mouvement. C'est ainsi qu'au ministère de la Marine il a été décidé que le premier cuirassé d'escadre sorti des chantiers de l'Etat porterait le nom de l'amiral Courbet. Ce nom échoit donc au *Foudroyant* qui est sorti des chantiers de Lorient, mais dont les travaux d'aménagement et l'armement ne sont pas encore terminés.

C'est le mois prochain que le *Bayard*, qui rapporte en France la dépouille de l'amiral Courbet, est attendu à Toulon. Le voyage du glorieux mort à travers nos populations du Midi donnera lieu vraisemblablement aux plus touchantes manifestations. A Paris, le ministère de la marine fera bien les choses, on peut en être certain.

D'un autre côté, un comité s'est

constitué à Paris sous la présidence de l'amiral Dompierre d'Hornoy, pour recueillir des fonds destinés à l'érection d'une statue à l'amiral Courbet. Les souscriptions marchent assez rapidement, à ce que l'on m'assure. Je pense qu'elles dépasseront aisément celles que le *Rappel* réunit à grands coups de tantum pour le monument du dieu Hugo. Une chose vexe horriblement les opportunistes dans ce mouvement de souscriptions. C'est que l'amiral Gálíber ait accepté avec empressement la présidence d'honneur du comité. Franchement il était difficile à l'amiral Gálíber, quoique collègue de M. Brissot, de faire autrement. La marine a encore des traditions, et elle eût vu probablement d'un très mauvais œil l'abstention de son chef officiel en face d'un témoignage public de la reconnaissance nationale.

Nous avons eu hier des élections municipales à Charonne, où il s'agissait de remplacer le citoyen Amoureux, récemment nommé député de St-Etienne et décédé il y a quelques jours. Divers concurrents étaient en présence. Les communistes militants avaient pour candidat le citoyen Endes, ex-général de la Commune, patronné par M. Rochefort. Les radicaux-socialistes présentaient le citoyen Patenne, que les partisans du citoyen Endes traitaient en faux frère et en vendu. Enfin les ouvriers avaient aussi un candidat, le citoyen Heppenheimer. Je ne parle pas des conservateurs, dont le candidat a réuni plus de cinq cents voix. La vraie lutte était circonscrite entre le citoyen Endes, qui a obtenu 1510 voix, et le citoyen Patenne, qui en a recueilli 1500. Ce chiffre prouve que le citoyen Patenne n'est point un candidat méprisable, et que le résultat de la bataille (il y a ballottage) est encore incertain. La victoire dépend des deux ou trois cents voix du parti ouvrier, car les conservateurs sont condamnés à l'abstention.

L'Insurrection du Nord-Ouest

RAPPORT OFFICIEL DU GÉNÉRAL MIDDLETON SUR LA BATAILLE DE BATOCHÉ

QUARTIERS GÉNÉRAUX

Ottawa, 8 juillet, 1885.

Ordres Généraux (13)

(Suite)

Ceux-ci commencèrent un feu assez vif du haut des crêtes du ravin; mais on découvrit bientôt qu'il était protégé par une suite de retranchements. Laisant la ce détachement pour tenir l'ennemi en respect je dirigeai ma monture vers le nord de la prairie suivi de l'infanterie montée. Apercevant deux éclaireurs ennemis à cheval, nous leur donnâmes la chasse, mais ils gagnèrent le bois et nous les perdîmes de vue.

Je revenais à notre parti quand je vis un homme sortir à pied d'un retranchement. Nous piquâmes de

son côté et découvrîmes que c'était un sauvage sans armes qui dit qu'il était un domestique du prêtre, mais que nous reconnûmes plus tard être un rebelle.

Après avoir continué le feu pendant quelque temps, j'ai donné ordre de retraire et de regagner le camp. Ce que les troupes ont fait en bon ordre.

A ce moment, nous avons vu que nous avions repris tout le terrain perdu, grâce à notre attaque simulée de l'aile gauche des ennemis, cette manœuvre obligeant les rebelles à porter une partie de leurs salds de l'aile droite à la défense de l'aile gauche. En ce moment, quelques soldats du bataillon de Midland, conduits par le lieutenant colonel Williams se précipitèrent vaillamment dans les retranchements ennemis, en arrière du cimetière, et en chassèrent les Indiens qui y laissent leurs couvertes et plusieurs autres objets.

Un canon de la batterie A avait attaqué le cimetière et les contreforts qui se trouvaient près de l'église.

Dans l'après-midi, j'ai fait placer deux canons de la batterie de Winnipeg à l'endroit occupé par le Midland près du cimetière, d'où on pouvait facilement observer les positions de l'ennemi de l'autre côté de la rivière. Les canons furent braqués vers la maison sur laquelle Riel avait fait hisser un drapeau blanc et où se dirigeait une foule considérable.

Dès la première décharge, la maison fut presque détruite, et la foule qu'elle contenait se dispersa en toute hâte dans les bois des alentours. L'ennemi resta dans son camp toute l'après-midi. Et à la tombée de la nuit, mon parti d'éclaireurs revint au camp, comme de coutume.

Pendant cette journée, quatre de nos soldats ont reçu des blessures légères. Ce qui prouve que mes hommes commencent à se familiariser avec ce genre de guerre, et malgré le peu de progrès que nous avions alors fait, je résols, pour me servir d'une expression bien connue et devenue historique, d'envoyer fort tant que nous n'aurions pas réussi à prendre Batoché.

Pendant la journée, ceux des soldats que j'avais laissés en arrière pour protéger le camp et les convois de wagons qui portaient les provisions, avaient occupé leur temps à travailler à augmenter les fortifications de notre camp.

Mai 12—Ce matin j'envoyai mes 150 hommes de la police montée avec un canon de la Batterie A et le Gatling faire la même tournée d'hier. Nous avons occupé nos mêmes positions, et nous avons ouvert le feu sur les lignes ennemies après avoir déployé mes hommes en lignes de tirailleurs. Au milieu de la bataille j'ai aperçu un homme venant des lignes ennemies avec un drapeau à la main. Je poussai mon cheval à sa rencontre: ce héros d'armes était M. Ashley, un arpenteur, qui avait été fait prisonnier par Riel. Il me dit qu'il venait de la part de Riel et me remit une lettre de ce dernier, me disant de ne pas faire

tirer sur les maisons et que si je massacrais leurs femmes et leurs enfants, ils massacreraient eux, les prisonniers.

J'écrivis immédiatement en réponse que je désirais beaucoup ne point faire de mal aux femmes et aux enfants, et que s'il (Riel) voulait les renfermer dans un même endroit et me laisser connaître cette place, je veillerais soigneusement à ce que l'on ne tirât pas dans cette direction. Au même moment, un autre prisonnier, un M. Jackson, arriva avec un autre drapeau blanc à la main et la même copie de la lettre dont je viens de faire mention. Il me dit qu'il ne voulait plus retourner, malgré que je lui aie déclaré que sa fuite pourrait bien déterminer les rebelles à massacrer les autres prisonniers, parmi lesquels se trouvait un de ses frères. Il me répondit que les prisonniers ne seraient pas inquiétés pour cela et qu'il préférerait ne pas retourner. Je le laissai à lui-même. L'autre prisonnier, M. Ashley agit bien différemment. Il me dit qu'il allait s'en retourner, dans l'espérance de pouvoir être utile à ses autres compagnons de captivité. Il repartit pour le camp ennemi emportant ma réponse au message de Riel, et je retirai mes soldats, petit à petit, et en bon ordre vers notre camp, leur disant que j'avais l'intention de l'attaquer dans cette direction. Je regrette de dire cependant, que nous avons alors perdu un de nos éclaireurs qui a reçu une balle dans la tête pendant qu'il surveillait l'ennemi dans les broussailles.

Après dîner, nos hommes allèrent reprendre les anciennes positions. Deux compagnies du Midland, 60 hommes en tout, sous le commandement du lieutenant Col. Williams furent placés à gauche, et prirent position près du cimetière, et les "Grenadiers" au nombre de 200 sous le lieutenant colonel Grasset, prolongèrent la ligne à droite appuyés par le 90ème.

Le Midland et les Grenadiers conduits par les lieutenants colonels Williams et Grasset, et le tout sous le commandement du lieutenant colonel Straubenzie se précipitèrent en avant et chassèrent l'ennemi de ses retranchements en face du cimetière. Pendant ce temps là, un feu bien nourri venant de l'autre côté de la rivière harcelait mortellement nos soldats. Les soldats du Midland avec l'aide d'une compagnie du 90 dirigèrent leur feu de ce côté et parvinrent à chasser les rebelles.

Le régiment de Midland et les Grenadiers se précipitèrent vaillamment en avant sous le commandement de leurs officiers, jusqu'à l'abord des broussailles, où étaient les maisons. C'est là que tomba, tué par une balle le brave lieutenant Fitch des Grenadiers. On plaça alors dans cette partie un des canons de la batterie de Winnipeg, qui tira pendant quelques minutes et fut remplacé par un canon de la Batterie A et un de la Batterie B. Pendant ce temps là je conduisais le 90ème en avant de manière à prolonger la ligne d'attaque. Le Gatling fut placé en avant du

90ème et fut braqué sur les maisons sous la direction du lieutenant Rivers, de la Batterie A et du capitaine Howard, et après quelques décharges on se précipita en avant au milieu des vivats et toutes les maisons furent prises, les prisonniers mis en liberté, et Batoché fut dès lors virtuellement en notre pouvoir. C'est alors que le brave capitaine French fut frappé à mort pendant qu'il regardait à la fenêtre de l'hôtel Batoché. Toute l'armée regretta la perte de ce brave officier. J'envoyai ensuite un corps de Grenadiers le long de la rivière sur la rive gauche, jusque chez un nommé Champagne un rebelle et à la rive gauche je fis déployer en ordre de tirailleurs une compagnie du 90ème.

Le soir venu, j'envoyai au camp chercher des couvertes et des vivres, et nous passons la nuit autour des bâtiments dans Batoché. Nous avons trouvé un nombre considérable de femmes et d'enfants Métis et Sauvages sous des tentes un peu au-dessous de l'hôtel Batoché, et plusieurs passèrent la nuit autour de notre camp.

(A continuer)

Le "Journal de Rome"

Nous lisons dans le dernier numéro du *Journal de Rome*, en date du 30 juin :

M. Henri des Houx, croyant se conformer à l'opportunité des circonstances, a spontanément fait part au Saint-Père, il y a quelques jours, de l'intention qu'il avait de résigner ses fonctions de directeur du *Journal de Rome*. Sa Sainteté a daigné approuver cette résolution, et, depuis le 22 juin, la démission de notre directeur est devenue irrévocable.

M. Henri des Houx charge ses anciens collaborateurs d'exprimer à tous les amis du *Journal de Rome* le témoignage public de sa gratitude pour les innombrables marques de sympathie qu'il a reçues d'eux.

Au moment où il quitte cette Rome où il a eu l'incomparable honneur de lutter et de souffrir, il tient à renouveler devant tous l'expression de son inaltérable dévouement à l'Eglise et au Saint-Siège, ainsi que celle des sentiments d'obéissance, de fidélité et de filiale vénération qu'il a voués à la personne auguste du Souverain-Pontife, le Pape Léon XIII.

Les collaborateurs de M. Henri des Houx dans la rédaction du *Journal de Rome* ont suivi leur rédacteur dans sa retraite. Le Souverain-Pontife, à qui leur soumission collective a été offerte, les a vus avec satisfaction donner ce haut témoignage de sympathie au rédacteur en chef qui les a si longtemps captivés par l'éclat de son talent et par la cordiale intimité de ses rapports quotidiens. Sa Sainteté a surtout approuvé notre empressement à nous soumettre à Ses augustes desirs dès qu'ils nous en ont été manifestés.

Enfants respectueux et dévoués de l'Eglise, nous brisons une carrière de plus de deux années de luttés

quotidiennes sur une terre arrosée du sang des martyrs, en renouvelant au Siège Apostolique l'hommage d'une soumission absolue à son enseignement et d'un dévouement par la grâce de Dieu inaltérable à la personne auguste du Souverain-Pontife Léon XIII.

Suivant le magnifique exemple qu'un éminent cardinal français donnait en une récente circonstance, les rédacteurs du *Journal de Rome* désirent ce que le Pape désire, condamnent ce que le Pape condamne, déplorent ce que le Pape déplore.

Au nom de toute la rédaction et des collaborateurs du *Journal de Rome*.

GABRIEL BOYAVAI, Secrétaire.

Les rumeurs inexactes ou malveillantes qu'on nous dit courir sur la suppression du *Journal de Rome* nous obligent, à notre grand regret, à préciser, aussi exactement que possible, les incidents auxquels il n'est fait allusion plus haut que d'une manière discrète.

Vendredi soir, M. Gabriel Boyaval, secrétaire de la rédaction, se rendait auprès de son Em. le cardinal Parocchi, vicaire de Sa Sainteté, qu'il savait chargé de l'exécution des desseins du Saint-Père à l'endroit du *Journal de Rome*.

M. Gabriel Boyaval exprima au Cardinal-Vicaire la douloureuse mission dont il était chargé, celle de remettre entre les mains du représentant immédiat du Pape la démission de ses collègues, démission inspirée, sans doute, par un vif sentiment de sympathie pour M. Henri des Houx, mais surtout par la crainte que le *Journal de Rome* ne répondit plus aux vœux de Sa Sainteté.

Son Eminence daigna répondre qu'Elle était affecté d'avoir à remplir un si pénible mandat, que nul plus qu'Elle n'avait su apprécier les rares qualités du *Journal de Rome*, mais qu'il était exact qu'en agissant comme elle le faisait, la rédaction interprétait exactement les pensées du Saint-Père.

Deux jours après, dimanche dernier, M. Boyaval retourna au palais du vicariat de Rome. Il était immédiatement introduit en présence de Son Eminence le Cardinal-Vicaire, qui lui annonça que le Souverain-Pontife agréait volontiers la démission des rédacteurs du *Journal de Rome*. Et, précisant la pensée de Léon XIII, le cardinal Parocchi voulut bien ajouter, pour mettre à l'abri la responsabilité des rédacteurs, que le Pape, dans le but de dissiper l'équivoque qui dans le malheur des temps ressassait parfois de la publication à Rome de deux journaux dévoués au Saint-Siège, désirait, pour des raisons particulières, que le *Journal de Rome* cessât immédiatement sa publication.

Ce vœu du Saint-Père était pour nous un ordre ! Nous nous y soumettons aujourd'hui pour ce qui nous concerne, en réservant d'ailleurs la liberté de l'administration du journal.

G. BOYAVAI.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

17 Juillet 1885.—No 2

LE SECRET DE SABINE

(SUITE)

—Va voir, notre homme, dit-elle, c'est Pique, le passeur.

Jean-Marie, qui se vêtissait en hâte, se fit faire place et courut vers le fleuve.

—Un lanterne ! la Mariotte ! vite une lanterne ! cria encore le passeur.

La Mariotte effrayée, mais résolue à suivre son mari, prit la lanterne et courut aussi de toute la vitesse de ses jambes.

Quand les rayons tombèrent sur le contenu de la barque que les deux hommes amarraient solidement, elle jeta un cri terrible et laissa choir la lanterne qui s'éteignit.

—Que Notre-Dame de l'Île vous pardonne, la Mariotte !... Vous faites un bel ouvrage ! fit Pierre Pique avec humeur.

Sans mot dire, Jean-Marie, empoigné par l'épouvantable apparition, releva la lanterne, courut à sa mai-

son et en revint en quelques secondes.

La Mariotte gisait par terre en se lamentant.

Cette fois, ils posèrent solidement la lumière entre deux pierres et revinrent à la barque.

Pierre Pique passa la main sous le cou rigide et glacé de l'homme mort et plaça son visage sous un rayon.

—Ça ! s'écria Jean-Marie, c'est le vieux usurier Keiffer, je l'ai vu plusieurs fois à Vienne.

A son tour, il souleva la femme ensevelie sous ses vêtements comme dans un suaire.

Il s'en dégagea une tête énergique et jeune, aux traits sans beauté, empreints de tristesse.

Le front était large, voilé de cheveux noirs, crépus et rebelles, qui lui formaient une bizarre couronne.

L'ombre des cils très longs se projetait sur un nez droit, sur des lèvres épaisses, sur un menton dont le dessin hardi dénotait une virile résolution.

Les mains étaient blanches, sans un bijou, sauf une alliance modeste au doigt annulaire.

Les vêtements simples, couleur gris-clair, offraient la coupe et l'arrangement ordinaires à la petite bourgeoisie.

Il y avait du sang sur cette robe. A peine Pierre Pique eut-il envisagé cette jeune femme qu'il poussa un cri douloureux.

—Jésus !... c'est Mme Ismérie Morin !... la caissière de la Verrerie !...

—Pas possible ? exclama Jean-Marie en levant les bras au ciel.

Entendant prononcer un nom de femme, la Mariotte ouvrit un œil, vit le blanc visage de la morte et se rejeta contre terre, la tête dans son tablier.

—Que faut-il faire ? demanda Jean-Marie.

—Savoir qui les a assassinés, parbleu ! répondit Pierre Pique.

—Avec cela que c'est facile à découvrir !

—Je ne dis pas. Faudra voir !

—Ce qu'il faut voir, et tout de suite, c'est le commissaire de police.

—Va le chercher.

—Tu garderas les morts ?

—Je les garderai... avec la Mariotte.

—Non pas ! s'écria la femme en se redressant, je vais avec notre homme ou je rentre à la maison... mais je ne reste pas avec les trépassés.

—Faites mieux, la Mariotte, voulez-vous ?

—Quoi ? dit-elle.

—Allez jusqu'à la Verrerie, tan dis que Jean-Marie poussera jusqu'à la ville.

—Pour réveiller M. Forster ?

—Oui, pour apprendre au patron de l'usine que son employée... la pauvre femme ! si bonne... qu'il est arrivé malheur à sa caissière, enfin.

—Ça, je veux bien le faire, dit la

Mariotte en s'appêtant à partir.

—Et n'oubliez pas, la Mariotte, en passant devant la chapelle de Notre-Dame de l'Île, de dire un *Ave Maria* pour ces malheureux.

—M'est avis qu'il vaudrait mieux dire un *De profundis*, conclut Jean-Marie en enfilant allègrement le sentier du bord de l'eau.

La Mariotte se hâta de le suivre.

Pierre Pique se trouva de nouveau seul, à la lueur faible d'une lanterne en action près des corps inanimés que le remous du fleuve balançait lentement dans la barque.

Le décès de l'usurier Keiffer, qu'il ne connaissait point, et qui ne jouissait pas dans le pays d'une réputation bien enviable, lui paraissait tragique, plus que touchant.

Mais la mort de cette jeune femme de vingt-six ans, veuve, mère d'une ravissante fillette, qu'il venait d'appeler Ismérie Morin, l'attendrissait jusqu'aux larmes.

Elle était aimée à la Verrerie et dans les environs comme une femme honnête et courageuse, comme une employée fidèle et dévouée.

On ne lui connaissait pas d'ennemis.

Elle était là, pourtant la poitrine trouée d'un coup de couteau.

Le soir même, peu d'heures avant le crime, Mme Ismérie Morin était venue se reposer quelques instants dans la cabane du passeur ; elle avait causé avec sa femme, joué avec

les petits ; elle s'était informée du fils aimé, le soldat, qui devait venir de Lyon, en congé chez ses parents.

Et c'était bien cette jeune dame si calme, si douce, quoique forte et résolue, dont il faisait la veille funèbre, pendant que l'incessant murmure du fleuve servait de *repons* grandioses aux naïves prières qu'il murmurait.

Pourtant ses appels réitérés, les cris de la Mariotte, la lanterne agitée au bord de l'eau, avaient attiré l'attention de quelques habitants de Saint-Christ, dont le sommeil était moins profond, par cette nuit lourde et chaude.

Un à un, ils sortirent de leurs maisons, s'approchèrent et restèrent pétrifiés de saisissement.

Quelques-uns avaient entrevu l'usurier, tous connaissaient Mme Ismérie. Les commentaires, les "hélas !" troubleront le solennel silence de la veille que s'imposait le passeur.

—Chut ! fit-il tout à coup avec autorité ; vos cris ne ramèneront pas à la vie ces malheureux. Prions plutôt, c'est le dernier service que vous pouvez leur rendre.

Mais les plus jeunes, et les femmes surtout, préféraient interroger, discuter et s'exclamer sur une aventure aussi prodigieuse dans ces parages.

Un vieux paysan les fit taire.

—Pique, le passeur, a raison, dit-il ; retenez vos langues, les femmes ;

à quoi vous servira de gémir ?

—Alors, dites une prière tout haut, répondirent les paysannes.

—Dis-là, passeur, toi qui est si bon chrétien, tu dois savoir beaucoup de prières.

Pierre Pique éleva la voix et récita le *De profundis* d'un accent pénétré.

A chaque strophe latine, qu'elles ne comprenaient pas, les femmes à genoux répondaient naïvement :

—Notre-Dame de l'Île, priez pour eux !

Cependant, après avoir suivi le bord du Rhône pendant deux kilomètres environ, Jean-Marie et sa femme se trouvèrent en face de la Verrerie, dont les flammes rouges projetaient au loin les ardeentes lueurs.

Ce n'est pas commode, hasarda la Mariotte, d'aller dire au patron le malheur qui est arrivé.

—Crois-tu donc que ce soit plus agréable d'aller prévenir M. le commissaire de police ? riposta le paysan. J'y vais pourtant.

—Eh bien, je vais aussi, notre homme, pour imiter ton bon courage.

Elle heurta un grand portail, qui fermait la cour d'exploitation de l'importante verrerie Forster.

Un des gardiens de nuit vint ouvrir aussitôt.

(A suivre)

SOMMAIRE

France
L'insurrection au Nord-Ouest
Le "Journal de Rome"
Frustrations — Le secret de Sabine
Oto-toi de là
Subsides aux chemins de fer
Petite gazette
Musique chez les sauvages
Danse ou air de danse commun chez les
Pieds noirs
Nouvelles du Nord-Ouest
M. Gladstone malade
Les scandales de Londres
Les Russes dans l'Afghanistan
Mort de M. Fleury
La statue de Manteufel
Le choléra en Espagne
La bourse
La banque Munster

ANNONCES NOUVELLES

Chemin de fer Intercolonial
Avis aux entrepreneurs — A. Gobeil
Les célèbres pianos Knabe, voir à page
Eugène Hamel, artiste-peintre
Marchandises sèches — Behan Bros
La compagnie des steamers de Québec. — Arth
Abern.

CANADA

QUEBEC, 16 JUILLET 1885

Otez-toi de là !

L'Electeur continue de faire entendre ses jérémiades sur le malheureux sort du peuple : c'est effrayant, c'est horrible, mais c'est énorme — c'est son expression — de voir une taxation aussi élevée et une dette publique aussi considérable. Et puis quel gaspillage ! jusques à quand le peuple tolérera-t-il tous les abus du parti conservateur ? La mesure est pleine, il faut qu'elle renverse. Ah ! si le peuple n'est pas assez intelligent pour chasser ce parti du pouvoir !... Oui, le journal libéral vous prie, électeurs, dans le cours de ses lamentations, de nous ôter le pouvoir et de le confier aux mains immaculées du parti rouge. C'est là son plus grand désir : le pouvoir avant tout. Malheureusement pour vous, mais heureusement pour le pays, le peuple ne se rendra pas aux vœux des écrivains de la feuille rouge ; car il ne regrette pas du tout les oignons d'Egypte.

Dans son numéro de mercredi, notre confrère reproduit un cliché qu'il fait paraître de temps à autre pour réchauffer l'ardeur de son parti. Cette fois il s'agit encore de taxes, mais aussi de la dette publique, dont l'augmentation est énorme, suivant le cliché. "C'est une charge de plus de soixante piastres pour chaque homme, femme et enfant au Canada" — une autre partie du cliché. Et le prophète de malheur continue sur ce ton larmoyant sa complainte favorite. Notre confrère est-il convaincu que ses lecteurs avalent toutes ses balivernes comme du miel ? S'il le croit, il leur suppose peu d'intelligence, car soutenir que "chaque homme, femme et enfant paie plus de soixante piastres par tête par année," il faut avoir du toupet et considérer les électeurs comme un tas d'ignorants.

Nous n'en finirions pas si nous voulions relever tous les mensonges que ce journal lance dans l'opinion publique pour arriver à ses fins ; et nous serions obligé de répéter des arguments que nous avons déjà fait valoir. C'est une tâche que nous ne nous imposons pas dans la crainte d'ennuyer le public. Mais, cependant, nous ne pouvons passer sous ce silence les cris désespérés que pousse notre confrère au sujet de l'augmentation de la dette publique. Voyons s'il a raison de se lamenter aussi fort, de gémir et de pleurer comme il le fait tous les jours. Une courte page d'histoire politique suffira peut-être à faire cesser ces pleurs abondants.

Si le peuple est surchargé d'impôts à cause de l'augmentation de la dette publique, il faut nécessairement que l'intérêt sur cette dette accuse un accroissement considérable. Or voici le résultat que nous constatons en consultant la statistique relative à la dette et à l'intérêt à l'époque de la confédération, à la chute du gouvernement MacDonald en 1873, à la chute de l'administration libérale, en 1879, et enfin en 1884 :

Année	Dette	Intérêt
1867.....	\$ 93 046 051	5.21 par cent
1873.....	129 743 432	4.33
1878.....	174 957 268	4.05
1884.....	242 482 416	3.98

Nous observons donc une diminution constante dans le taux de l'intérêt. Est-ce qu'on a raison de chanter sur tous les toits que le peuple

gémît sous le lourd fardeau des taxes ? Avant d'accuser le gouvernement conservateur, le parti libéral ferait bien de jeter un regard sur son passé et de raconter au public ce qui est arrivé sous son administration. Que nos lecteurs jugent de la gestion des affaires publiques par nos adversaires de 1874 à 1878, en constatant l'augmentation de l'intérêt sur la dette nationale. Cette augmentation se résume comme suit :

1874 intérêt net.....	\$5,113,573
1878	6,456,383
Augmentation.....	\$1,342,810

L'augmentation des quatre années du régime libéral est donc plus grande que celle des six dernières années du régime conservateur. Et peut-on mettre en parallèle les bienfaits qui sont résultés pour le pays de ces deux différentes administrations ? Le public impartial répondra à cette question, comme, il a répondu en 1878 et en 1882.

En jetant les yeux sur les chiffres ci-dessus, nous ne trouvons point "les soixante piastres pour chaque homme, femme et enfant au Canada." Nous constatons au contraire une diminution dans le montant de l'intérêt payé par chaque homme, femme et enfant sous le gouvernement conservateur. En effet, le montant net de l'intérêt payé en 1873 — fin du règne conservateur — était de \$5,113,573, sur une population estimée à 3,873,920, soit \$1.32 par tête. C'est loin de soixante piastres. Le montant de l'intérêt proprement dit payé en 1878 — fin du règne libéral — a été de \$6,456,383, soit une augmentation de \$1,342,810, pendant les cinq ans, ou \$1.54 par tête, soit encore une augmentation de 22 1/2 cts par tête sur une population estimée à 4,178,890 pendant cinq ans.

Maintenant, comme résultat des excédants, comme résultat de l'amélioration du crédit du pays, comme résultat du rachat des paiements à échoir portant intérêt à 5 et 6 pour 100, l'intérêt proprement dit payé en 1883-84 s'est élevé à \$6,713,482 sur une population estimée à 4,600,000, soit \$1.46 par tête, ou 8 1/2 cts par tête de moins que les libéraux ont payé en 1878. Et il ne faut pas oublier que pendant les cinq années qu'ils ont passées au pouvoir, les libéraux ont dépensé \$33,000,000 ou \$34,000,000 imputables au capital.

Voilà ce que l'histoire politique nous apprend. L'impôt qui résulte de la dette n'est donc que de \$1.46 par tête et non pas "une charge de soixante piastres pour chaque homme, femme et enfant au Canada," comme l'annonce le prophète de malheur. A en juger par les chiffres que ce journal rouge entasse dans ses colonnes, on dirait que ses rédacteurs soupirent après l'honneur d'être ministre des finances et d'éclipser le plus grand chiffre des temps modernes, M. Cartwright, qualifié du titre pompeux de GRAND INCAPABLE.

Le cliché du journal libéral se termine par le mot ronflant *gaspillage*. "Combien de ces millions, s'écrie notre confrère, ont été gaspillés." Mais où et comment, il ne le dit pas. Il s'agit simplement d'accuser, et tout ira bien ensuite.

Les \$65,000,000 et plus employés pour la construction du chemin de fer du Pacifique, pour l'achèvement de l'Intercolonial, pour le creusement et l'élargissement de nos canaux, pour la construction de l'embranchement St-Charles, pour les nouvelles voies postales, pour les chemins de colonisation, pour l'immigration, pour le chemin de fer du lac St-Jean, pour toutes les autres voies ferrées, pour la construction et la réparation des édifices publics, etc sont-ils de l'argent gaspillé ? Les conservateurs emploient les deniers publics à faire progresser le pays tout entier. Les libéraux ne peuvent pas en dire autant. Tout le monde se rappelle que, durant tout le règne libéral, les jobs les plus honteux ont été commis par les rouges, job du canal Lachine, \$325,000 ; job Foster, \$109,000 ; job Kaministiquia, \$51,000, etc. Voilà du gaspillage, et c'est comme cela qu'ils prétendent travailler dans l'intérêt du peuple.

Heureusement les crailleries libérales n'ont plus de prise sur la population. Le peuple a de la mémoire, il se souvient de ceux qui lui ont fait du mal et qui l'ont plongé dans la détresse de 1874 à 1878, il

n'oublie pas ceux qui lui font du bien. On peut l'égarer parfois avec des promesses et des mensonges. Mais les électeurs sont aujourd'hui trop intelligents, ils sont trop au courant des affaires et de l'histoire politique des dernières années pour se laisser duper par les organes libéraux, dont le seul but est de s'emparer du pouvoir :

"Otez-toi de là, que je m'y mette," c'est le cri que les libéraux font entendre tous les jours, depuis qu'ils ont été privés des délices de Capoue.

Subsides aux chemins de fer

Comme nous l'avons annoncé hier, le budget supplémentaire renferme des subsides à différentes voies ferrées. Les résolutions seront soumises à la chambre des communes aujourd'hui. Voici la teneur de ces résolutions, qui provient une fois de plus que le gouvernement conservateur ne néglige rien pour faire progresser le pays :

Résolu qu'il est expédient d'autoriser le gouverneur en conseil à accorder les subventions ci-après mentionnées aux personnes, chemins de fer et compagnie de chemins de fer ci-dessous désignées, à savoir :

A la compagnie du chemin de fer et de pont d'Ottawa, Waddington et New York, pour construire une voie ferrée d'Ottawa à Waddington, une subvention ne dépassant pas \$3 200 par mille et n'excédant pas en totalité \$166 400.

A la compagnie du chemin de fer du Nouveau Brunswick et de l'Île du Prince Edouard pour une voie ferrée de Sackville au détroit de Northumberland une subvention ne dépassant pas \$3 200 par mille et n'excédant pas une totalité de \$118 400.

A la compagnie du chemin de fer de Montréal à Sorel, une subvention ne dépassant pas \$1 600 par mille et n'excédant pas en totalité \$72 000.

A la compagnie du chemin de fer de Brockville, West Port et Sault Ste Marie pour une voie ferrée de Brockville à West Port une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité \$128,000.

A la compagnie du chemin de fer de Québec au Lac St-Jean pour une voie ferrée depuis sa jonction, sur le chemin de fer de la Rive nord jusqu'à St-Raymond, à condition que la compagnie prolonge sa voie jusqu'à un point à 50 milles au nord de St-Raymond, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité \$96,000.

A la compagnie du chemin de fer Northern and Western pour une voie ferrée depuis l'extrémité nord des 40 milles subventionnés entre Frédéricton et la rivière Miramichi par l'acte 47 Vict., Chap. 8, jusqu'à Boostown, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en total \$19,200.

A la compagnie du chemin de fer de jonction de Montréal et Champlain, pour une voie ferrée et de Brousseau à Dundee, une subvention ne dépassant pas \$500 par mille et n'excédant pas en totalité \$30,000.

A la compagnie du chemin de fer de colonisation de La Baie du Tonnerre pour une voie ferrée depuis la station Marillou du chemin de fer du Pacifique Canadien jusqu'à l'extrémité est du Lac Du-Poisson-Blanc, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité \$92,000.

A la compagnie du chemin de fer Ontario Central pour une voie ferrée depuis Cowhill ou Rathbun jusqu'à Bancroft, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas une totalité de \$64,000.

A la compagnie du chemin de fer de Belleville et Hastings Nord pour une voie ferrée depuis le village de Madoc jusqu'à la jonction avec le chemin de fer Ontario Central à Eldorado, une subvention ne dépassant pas \$1,500 par mille et n'excédant pas en totalité \$10,500.

Pour une ligne de chemin de fer depuis le Long Sault jusqu'à au pied du lac Temiscamingue une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité \$26,000.

Pour une ligne de chemin de fer à partir d'un point sur le chemin de fer du sud du Canada près de Essex Centre, jusqu'au havre de Kingsville sur le Lac Erié, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité \$44,800.

A la compagnie du chemin de fer de Napanee Tamworth et Québec pour une voie ferrée de Tamworth à Bogart et Bridgewater, 16 milles, au lieu de la subvention accordée par l'acte 47 vic. chap. 8, une subvention de \$70,000.

A la Cie du chemin de fer de la Gati-neau pour une voie ferrée se dirigeant de la station de Hull vers le désert, une distance de 62 milles, au lieu des subventions accordées par les actes 46 vic. chap. 25 et 47 vic. chap. 8, une subvention de \$320,000.

Pour une ligne de chemin de fer depuis les grandes Piles, sur la rivière St-Maurice jusqu'à sa jonction avec le chemin de fer du Lac St-Jean, une distance d'environ 50 milles, au lieu de la subvention accordée par l'acte 47 Vict., chap. 7, pour une ligne de chemin de fer des Grandes Piles, sur la rivière St-Maurice au Lac Edouard une subvention de \$217,600.

A la compagnie du chemins de fer Atlantique Canadien pour une voie ferrée depuis Valleyfield jusqu'à un point à un mille et demi à l'ouest de Johnson, une subvention ne dépassant pas \$1,600 par mille et depuis un mille et demi à l'ouest de Johnson jusqu'à Lacolle aussi depuis son terminus actuel à Ottawa jusqu'aux chutes de la Chaudière, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité \$96,800.

Visiteurs distingués

Sa Grandeur Monseigneur Pierre Marie Osof, originaire du diocèse de Coutances, France, évêque d'Arson et vicaire apostolique du Japon septentrional, est arrivé ce matin à l'archevêché. Mgr Osof appartient au Séminaire des Missions Etrangères dont il a été successivement procureur à Hong-Kong et directeur à Paris. Il occupait ce dernier poste lorsque le Saint-Siège le nomma au Vicariat Apostolique du Japon septentrional.

Sa Grandeur est accompagnée du Rév. M. Pierre Xavier Mugabure, du diocèse de Bayonne, membre du Séminaire des Missions Etrangères de Paris, missionnaire dans le Vicariat Apostolique de Mgr Osof, et du Rév. M. H. Rouxel, du Grand Séminaire de Montréal.

Les hôtes distingués ont visité ce matin l'archevêché, le Séminaire, l'Université, et ils sont allés présenter leurs hommages à Son Excellence le lieutenant-gouverneur à Spencer Wood.

Au moment de mettre sous presse nous apprenons avec douleur la mort de L'hon. J. C. Chapais, Sénateur, décédé ce matin à onze heures à Ottawa.

Les restes du regretté défunt seront transportés à St-Denis immédiatement.

PETITE GAZETTE

L'ouverture officielle du magnifique puits connu sous le nom de "Puits Saint-Michel" que l'on vient de terminer près de Bergerville aura lieu dimanche prochain, à 6 heures de l'après-midi. Les révérends MM. G. F. E. Drolet, curé, et P. M. O'Leary, vicaire, présideront à cette cérémonie.

Dans le dernier budget supplémentaire, nous remarquons que le gouvernement se propose de voter \$25,000 pour venir en aide aux victimes de l'insurrection du Nord-Ouest ; \$2,500,000 pour rencontrer les dépenses de l'insurrection, et \$500 d'indemnité pour les sénateurs et les députés, soit \$144,699 en tout comme indemnité.

La Vérité vient de compléter sa quatrième année d'existence. Nos plus sincères félicitations à notre confrère.

Musique chez les Sauvages

M. Alfred Paré, du Septuor Haydn, nous communique la lettre suivante qu'il vient de recevoir de M. N. Levasseur, capitaine du 9^{em} Bataillon. Cette lettre intéressera sans aucun doute toutes les personnes qui s'occupent de musique.

Gleichen, 5 juillet 1885.
Mon cher Paré,
Vous trouverez dans cette lettre un chant des Pieds Noirs que j'ai entendu pour la première fois dans la prairie, lors de la danse des semences et plusieurs fois depuis dans leurs tentes. Il m'a été assez difficile d'en saisir le sens et le rythme ; mais je crois que finalement j'ai réussi.

La musique chez les Pieds Noirs est encore à l'état rudimentaire. Leurs instruments de musique consistent en un tabourin, dont je vous montrerai un bon spécimen, et des miriltons fabriqués avec des peaux ou de fer blanc, avec lesquels ils marquent régulièrement le premier et le troisième temps de la mesure.

Vous constaterez que leur chant est généralement syncopé.

Ils ont, paraît-il, plusieurs chants différents, mais je n'en ai entendu qu'un seul : celui que je vous adresse, et qu'ils chantent sur les deux modes majeur et mineur.

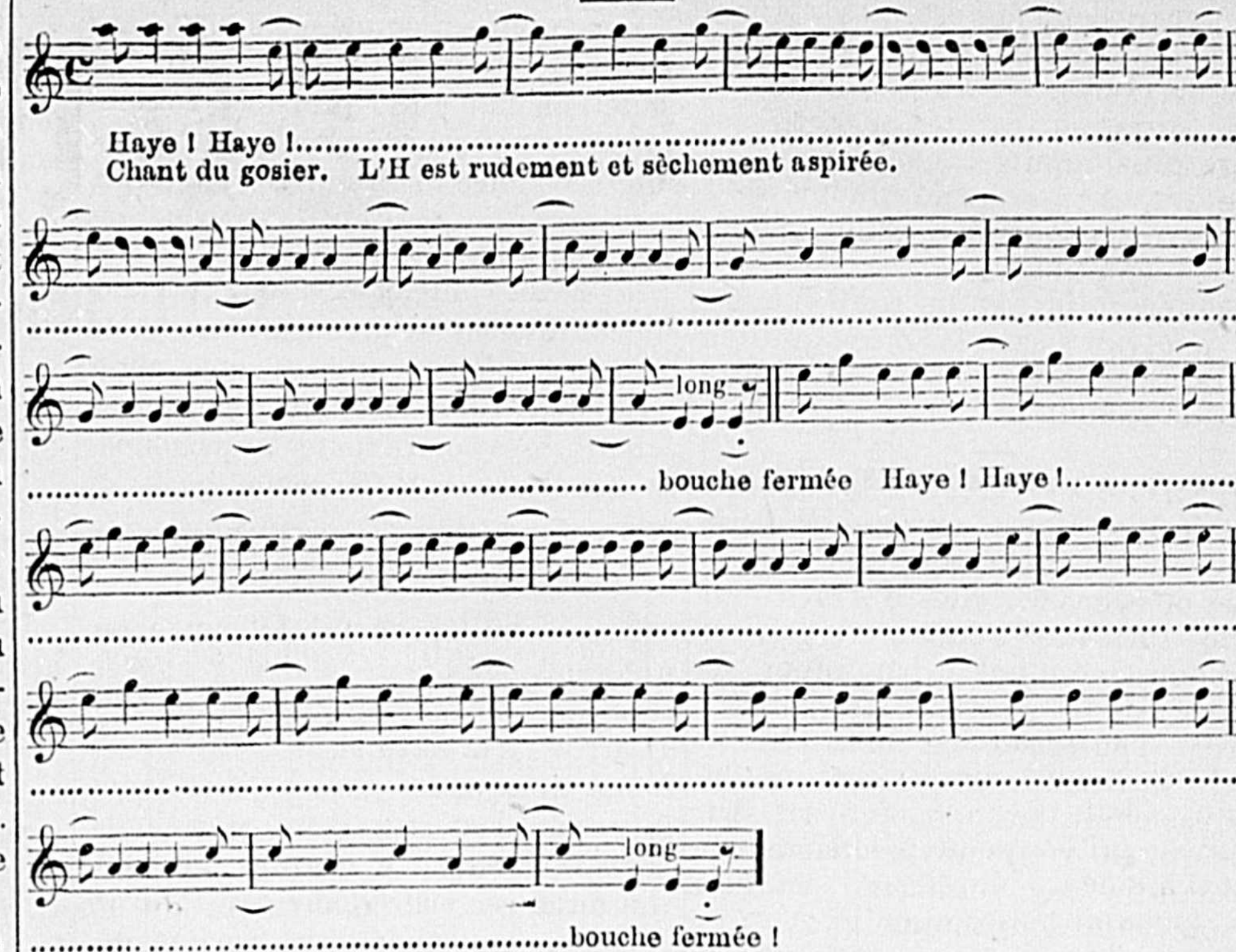
Le tambourin est fait d'un grand cercle de bois et d'une peau de cheval. Cette peau est fort sensible aux variations de l'atmosphère. Quand elle est tant soit peu humide, le musicien la met au-dessus du feu, au centre de la moyes ou tente. Elle sèche rapidement et alors elle devient très sonore.

Le Sauvage dillettante nonchalamment étendu dans son hamac, herce ses ennemis, chante ses exploits ou ses amours, en frappant en cadence le tambourin avec une baguette de bois. Les autres le suivent en chantant à l'unisson ; les femmes chantent à l'unisson aussi, mais à l'octave supérieure. Et tout ce monde là fume et boit du thé.

Vous constaterez le fait aussi que leur chant est régulier, et que dans celui que je vous envoie, il y a 16 mesures d'un côté et 16 mesures de l'autre.

Bien à vous,
N. LAVASSEUR, capt. adgt.

Chant ou air de danse commun chez les Pieds-noirs



NOUVELLES DU NORD-OUEST

LES TROUPES A WINNIPEG

GRANDE RECEPTION HIER SOIR

ADRESSE AU GÉNÉRAL MIDDLETON
PAR LE MAIRE

RÉPONSE DU GÉNÉRAL

DISCOURS DU LIEUT-GOUVERNEUR
AIKENS ET DU PREMIER
MINISTRE

VIOLENT ORAGE TOUTE LA NUIT

LA REVUE REMISE A PLUS TARD

ARRIVÉE DE LA BATTERIE DE CAMPAGNE DE WINNIPEG ET DU 7^{me}
FUSILIERS CETTE
APRÈS-MIDI

Winnipeg, 16—Les troupes comprenant les Queen's Own, les Grenadiers Royaux le 90^{me} bataillon, les Francs-tireurs d'Ottawa et le détachement d'Infanterie Légère de Winnipeg, sont arrivées à 7.30 hier soir. Le train, qui se composait de plus de 20 chars, entra en gare, au milieu d'immenses acclamations, poussées par au moins dix mille personnes qui encombraient la gare. Les trois régiments actuellement en garnison en cette ville, précédés de leur musique, les sociétés nationales et la brigade des pompiers escortèrent les héros canadiens à travers Main Street et la grande Avenue, lesquelles regorgeaient de spectateurs.

La foule encombra ces deux rues dans toute leur étendue, et les fenêtres ainsi que les toits étaient remplis de monde. 20,000 étrangers au moins sont venus en cette ville pour acclamer les braves volontaires. Toute la route a été la scène d'acclamations incessantes ; les dames agitaient leurs mouchoirs et jetaient des bouquets aux officiers de l'état-major, général et aux officiers du 90^{me}.

La société Saint André était à son arc et ses membres ont acclamé les troupes avec enthousiasme, au moment où elles passaient sous l'arc. Trois montagnards écossais, installés sur cet arc, jonaient de la cornemuse. Il y eut une halte en face du nouvel hôtel de ville ; les troupes se formèrent en carré, et le maire M. Caruthers lut, au nom des citoyens, une adresse de félicitations au général Middleton. Le général y répondit et au nom de ses camarades, remercia les citoyens de leur cordiale bienvenue. Il fit de grands éloges des volontaires canadiens et dit qu'ils avaient abandonné leurs paisibles occupations pour voler sur le champ de bataille. Ils ont enduré de terribles souffrances et ils l'ont fait avec un grand courage durant toute la campagne.

Il n'a pas entendu un seul murmure de la part des soldats volontaires. Lorsqu'il jette un regard sur ce qui a été fait, il sent que le Canada peut bien se féliciter de la bravoure de ses fils. Il termina en demandant aux volontaires de pousser trois hurrahs pour le maire et les citoyens de Winnipeg.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur Aikens adressa ensuite la parole aux volontaires en termes appropriés et il fut suivi par le premier ministre, l'hon. M. Norquay, qui parla en termes éloquentes des services rendus au pays par les volontaires. Il fit un magnifique éloge du général Middleton comme soldat et dit qu'il était heureux pour le Canada d'avoir eu à son service un homme aussi habile pour marcher à la tête de ses fils ; après avoir complimenté le 90^{me} bataillon, en particulier, il termina en remerciant les volontaires des provinces inférieures et dit que c'était dû à leur prompt action que l'insurrection avait été si rapidement supprimée.

Les troupes se rendirent alors à leurs camps respectifs et repurent congé pour la soirée.

Après la démonstration, un orage s'éleva et dura toute la nuit. Le général Middleton a remis la revue à

plus tard. L'orage a jeté du froid sur la fête civique.

La Batterie de Winnipeg et le 7^{me} Fusiliers sont attendus de l'Ouest cette après-midi.

La Patrie dit, dans un langage poétique : "Le déficit est une île escarpée et sans bords. Quand on y est entré, on y reste et chaque année ajoute quelque chose à la note à payer."

Ça, c'est absolument vrai sous le règne des libéraux ; des déficits et toujours des déficits. Mais, M. Cartwright, vos amis vous lapident, et ils vous lancent des pavés, hein ! qui doivent vous étourdir. De grâce, messieurs de la Patrie, ayez pitié de votre ancien ministre des finances dont la carrière politique restera tristement célèbre dans l'histoire, à cause de ses déficits sans cesse renouvelés. Il est entré dans l'île des déficits, et il n'a jamais pu en sortir.

M. Gladstone malade

Londres, 16—M. Gladstone souffre d'un rhume sérieux et d'une inflammation de la gorge.

Les scandales de Londres

Londres, 16—Par suite des révélations de la *Pall Mall Gazette* le gouvernement sera pressé de nommer une commission royale composée d'hommes de loi et de médecins, avec pouvoir d'assigner les témoins, lesquels seront examinés sous serment.

Les Russes en Afghanistan

Londres, 16—Il est entendu que le gouvernement a télégraphié au ministre anglais à St Pétersbourg au sujet de la marche des Russes sur la Passe de Zullicar.

Théran, 16—En conséquence de la marche des Russes, les Afghans ont invité la commission anglaise à se rendre à Herat, dans le but de diriger les opérations défensives.

Mort de M. Fleury

Paris, 16—M. Anselme Fleury, homme d'Etat français, vient de mourir.

Statue Manteufel

Berlin, 16—On se propose d'ériger une statue à Strasbourg, en l'honneur de M. Manteufel.

Le choléra en Espagne

Madrid, 16—On rapporte qu'hier, à Donbenito, dans le Badajoz, il y a eu 27 cas de choléra et 7 morts.

Il y a eu dans toute l'Espagne hier 1,496 nouveaux cas de choléra et 664 décès. On admet maintenant que l'épidémie existe dans les provinces d'Alberti et Navarre.

La bourse

Vienne, 16—On est très excité à la bourse et à la Halle au blé par suite de l'augmentation du prix du blé.

La banque Munster

Dublin, 16—Les actionnaires de la banque Munster ont présenté à la Cour une requête demandant la liquidation des affaires de la banque.

La France et les Hovas

Paris, 16—Le *Temps* publie une lettre niant que les Hovas ont mis le siège devant Mayunga. Leur attitude n'est pas menaçante, quoique des renforts soient nécessaires.

Révolte éminente des Mormons

Omaha, Neb. 16—Le général Howard, chef du département de la Platte, est de retour de Salt Lake

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMINS DE FER DU NORD

Il y a deux trains à passagers chaque jour de Québec à Montréal et vice-versa :
Le train de la Malle partira de Québec à 9 heures a. m., et le train Express à 10 heures 15 m.
Les trains du dimanche partent de Québec pour Montréal à 4 heures p. m.

GRAND-TRONC

TRAIN MIXTE

2.00 P. M.—Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.00 P. M.

TRAIN DU SOIR

8.30 P. M.—Express pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Lewiston, Portland, Montréal et tous les points de l'Ouest, de l'Est, et du Sud-Ouest et Nord-Est.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Allant au Nord

6.35 a. m. Train mixte laissera Québec pour le Lac Simon, arrivant à 10.45 a. m.
5.30 p. m. Train de la Malle laissera Québec pour St-Raymond, arrivant à 7.15 p. m.

Allant au Sud

7.10 a. m. Train de la malle de St-Raymond pour Québec, arrivant à 8.55 a. m.
1.15 p. m. Train mixte laissera le Lac Simon pour Québec, arrivant à 6.00 p. m.
Train de la malle se rendra jusqu'au Lac Simon les lundis et vendredis, faisant liaison avec les trains de construction de et pour la Rivière à Pierre.

QUÉBEC-CENTRAL

Les convois circulent comme suit : de Lévis à Sherbrooke, 2.15 p. m., convoi de la malle, arrivant à la jonction de la Beauce à 4.15 p. m. et à Sherbrooke à 8.15 p. m.
De Lévis à St-Joseph, Beauce : départ de Lévis, train mixte à 3.00 p. m. Arrive à St-Joseph à 7.10 p. m.
Départ de St-Joseph à 6.00 a. m. Arrive à Lévis à 10.00 a. m.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Trains laissera Lévis pour Halifax et St-Jean à 8.15 a. m.
Pour la Riv. du Loup à 2.15 p. m.
Pour la Riv. du Loup à 8.20 p. m.
Ces trains circuleront sur l'heure du Eastern Standard Time.

Lignes de Steamers

LIGNE ALLAN

Un steamer de cette ligne laisse Québec pour Liverpool, tous les samedis matin, à 9 heures, durant la navigation, avec les passagers, arrivant à Rimouski pour le service de la malle.
Un steamer de cette même ligne laisse Liverpool tous les jeudis, avec les passagers et les mallets canadiens.
Les steamers de Glasgow, de la même ligne aussi, partent dans leurs directions respectives, environ une fois par 15 jours.
Prix du passage de Québec à
Cabine \$65, \$70, et \$80 ; et \$80 ; cabine secondaire : \$40 ; Entrepont : \$25.

COMPAGNIE DES PORTS DU GOLFE

Le *Miramichi* partira de Québec mardi, le 28 juillet, à 2 hrs p. m., pour Picton, arrivant à la Pointe aux Pères, Summerside et Charlottetown.
Vente des billets de passage chez Leve et Alden, vis-à-vis l'hôtel St-Louis.

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET LÉVIS

Les bateaux *South* et *North* font le trajet entre Québec et Lévis tous les 4 heures, depuis 5 h. a. m., à minuit. Prix, 6 cts aller et retour.

STE-ANNE DE BEAUPRÉ

Le vapeur *Brothers* fera ses voyages entre Québec et Ste-Anne tous les jours, à 6 heures heures a. m., excepté les mardis et samedis où les voyages se feront suivant la marée. Il fera un voyage régulier tous les dimanches. Le départ aura lieu à 8 heures du matin du quai Champlain. Le prix aller et retour sera de 50 cents.

SAGUENAY

Les vapeurs *St-Laurent* et *Union* partiront du quai Saint-André tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis, à 7.30 a. m., pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! arrivera à la Baie St-Paul, Ile aux Coudres, Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup, Tadoussac et l'Anse St-Jean, aller et retour.

TRAVERSE DE QUÉBEC A LÉVIS

QUÉBEC | LÉVIS

Pour le chemin de fer Intercolonial.

A. M.	A. M.
7.45 Malle pour Halifax.	5.30 Accommodation de la Riv. du Loup.
8.00 Accommodation pour la Rivière du Loup.	P. M.
P. M.	1.45 Malle pour la Riv. du Loup.
1.45 Malle pour la Riv. du Loup.	7.45 Express de Halifax.
5.00 Accommodation pour la Rivière du Loup.	
Les samedis seulement	
P. M.	2.00 Malle anglaise pour Rimouski.

Pour le Québec Central

P. M.	A. M.
1.45 Express pour Sherbrooke.	10.00 Mixte de Saint-Joseph.
P. M.	P. M.
2.30 Mixte pour St-Joseph.	2.30 Express de Sherbrooke.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC

LAISSERA

QUÉBEC	STATION DE LÉVIS
P. M.	A. M.
1.30. Express pour l'Ouest.	7.00. Malle de l'Ouest P. M.
P. M.	1.45. Express venant de l'Ouest.
7.30. Malle pour l'Ouest.	7.00. Train mixte de Richmond.

60 Voyages intermédiaires pour fret.

TRAVERSE DE ST-ROMUALD ET DE SILLERY

Vapeur Lévis

De Québec	De St-Romuald
6.00 a. m.	5.15 a. m.
9.00 a. m.	8.00 a. m.
11.30 a. m.	10.00 a. m.
2.00 p. m.	1.00 p. m.
4.30 p. m.	3.00 p. m.
6.15 p. m.	5.30 p. m.

DIMANCHE

De Québec	De St-Romuald
1.30 p. m.	2.00 p. m.
3.00 p. m.	5.30 p. m.
6.00 p. m.	

ISLE D'ORLÉANS ET QUÉBEC

De Québec	De l'Île d'Orléans
6.15 a. m.	5.15 a. m.
9.15 a. m.	8.00 a. m.
11.30 a. m.	10.00 a. m.
2.30 p. m.	1.30 p. m.
4.45 p. m.	3.30 p. m.
6.45 p. m.	5.45 p. m.

DIMANCHE

Québec	De l'Île d'Orléans
1.00 p. m.	11.30 a. m.
2.30	1.45 p. m.
4.00	3.15
6.00	5.00
	7.00

Arrêtant à St-Joseph en allant et revenant.
Les jours de fête, un voyage se fera de l'Île à Québec à 8 heures du matin.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur *Montreal*, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M.
Le vapeur *Québec*, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à heures P. M.

BERTHIER

Le vapeur *Montmagny*, quittera le quai Champlain à 4 h. p. m., les mardis et jeudis pour St-Laurent, St-Michel, St-Jean et Berthier, et les vendredis et samedis à 4 h. p. m. pour les endroits ci-dessus.

ST-JEAN DESCHAILLONS

Le *St Louis*, capt Labelle, part de St-Jean Deschailons, tous les lundis et vendredis, arrivant à Ste-Emélie, Lotbinière, Portneuf, Platon. Départ de Québec, les mardis et samedis. Heure réglée par la marée.
Prix : aller et retour 50 cents.

GRONDINES

L'Étoile, capt Paquet, part des Grondines, tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrivant à Platon, Deschambault, Lotbinière, St-Jean Deschailons et Cap-Santé. Heure réglée par la marée.

ST-NICOLAS

Le *Laurentides*, Capt A. Baker, part tous les jours de Québec, à 4 heures P. M., et de St-Nicolas à 6 h. a. m.
Prix : aller et retour 30 cents.

STE CROIX

Le *Ste Croix*, capt Boisvert, part de Ste-Croix tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrivant à St-Nicolas et à la Pointe à l'Aubain, Pointe aux Trembles et Ecureuil. Heure réglée par la marée.

Lignes d'Omnibus

ÉGLISE STE-FOYE, LA CÔTE GRADON, LES COUVENTS JÉSUS-MARIE ET DE BELLEVUE, ET LES CIMETIÈRES MOUNT HERMON, WOODFIELD ET BELMONT.

Voir l'annonce sur la 3ème page pour l'heure du départ de ces Omnibus.

CAP ROUGE

Départ du Cap Rouge à 7 h. a. m., arrive à Québec à 10 heures a. m.
Départ du Bureau de Poste, Québec, pour Bergerville et le couvent de Sillery à 11.45 a. m.
Départ de l'Église de Sillery à 1 heure p. m., arrive à Québec à 2 heures p. m.
Départ du Bureau de poste pour le couvent de Sillery et Cap Rouge à 4.15 p. m.

ST-AMBROISE (Jeune-Lorette.)

Départ de Québec, tous les jours, à 4 heures p. m., de chez Ant. Blondeau, épicer, coin des rues de la Couronne et St-Valier, St-Roch. Prix : 50 cents aller et retour.

CHATEAU RICHER

Départ de Québec tous les jours à 4 heures P. M., chez Jean Lemelin, épicer, 111, rue du Port, St-Roch. Départ du Château Richer à 6 heures du matin. Prix : aller et retour 50 cents.

STE-ANNE DE BEAUPRÉ

Partira du pont Dorchester trois fois par semaine, les mardis, jeudis et samedis à 2 heures P. M. Prix : 70 cents aller et retour.

BARRIÈRE DU SAULT MONTMORENCY

Partira du Pont Dorchester pour le Sault Montmorency, tous les jours, le matin à 10 hrs. et à midi.
Après midi à 5 heures.
Prix, 20 cts aller et retour

Chars Urbains

LIGNE DE LA RUE ST-JEAN

Voyagent tous les jours de 8 hrs du matin à 8 heures du soir, et font le trajet tous les 10 minutes entre la barrière Ste-Foye et le bureau du *Courrier du Canada*. Prix : 5 cents.

LIGNE DE ST-ROCH

Font le trajet tous les 15 minutes entre la barrière St-Valier et le marché Champlain, tous les jours depuis 6 hrs du matin jusqu'à 9.25 hrs du soir.
Prix : 5 cents.

Ascenseur

Marche tous les jours de 6 h. du matin à 9.30 h. du soir.
Le dimanche de midi à 9.30 h. du soir.
Prix : 3 cents, 5 cents aller et retour, ou deux passages.



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mallets CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1885—ARRANGEMENTS D'ETE—1885

Les lignes de cette compagnie se composent de 12 vapeurs en fer à double engin suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

NAVIRES.	TONNAGE.	COMMANDANTS.
PARISIEN	4000	Capt. J. Wylie.
SARDINIAN	4200	Capt. R. N. R.
CIRCESSIAN	4000	Capt. R. N. R.
POLYNESIAN	4200	Capt. R. N. R.
COREAN	4000	Capt. R. N. R.
GRECIAN	3600	Capt. Legallais.
SARMATIAN	3600	Capt. A. Aird.
BUCENOS AYREAN	3800	Capt. N. McLean.
SCANDINAVIAN	3600	Capt. H. Wylie.
SCANDINAVIAN	3600	Capt. J. Ritchie.
MORAVIAN	2650	Capt. J. Graham.
PERUVIAN	3400	Capt. Barclay.
CASPIAN	3200	Capt. Trocks.
HIBERNIAN	3400	Capt. Archer.
NOVA SCOTIAN	3300	Capt. Richardson.
AUSTRIAN	2700	Capt. J. Wylie.
NESTORIAN	2700	Capt. J. G. Stephens.
MANITOBIAN	3150	Capt. Home.
CANADIAN	2600	Capt. J. Miller.
CORINTHIAN	2600	Capt. Jas. Scott.
PHOENICIAN	2600	Capt. Menzies.
WALLERIAN	2300	Capt. Stephens.
LEUCERNE	2800	Capt. Kerr.
ACADIAN	1550	Capt. Cabell.
EWINGLAND	1500	Capt. Mylius.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service de la Malle de LIVERPOOL, LONDONDERRY, QUÉBEC ET MONTREAL

De Liverpool.	De Derry	Steamers	De Québec
9 Juillet	10 Juillet	Parisien	25 Juillet
16	17	Polynésien	1 Août
23	24	Circassien	8
30	31	Sardien	15
26 Août	7 Août	Sarmatien	22
33	14	Parisien	29
0	21	Polynésien	5 Sept
17	28	Circassien	12
23 Sept	4 Sept	Sardien	19
20	11	Sarmatien	26
17	18	Parisien	3
4	25	Polynésien	10

PARTANT DE HALIFAX A DEUX HEURES P. M., ou à l'arrivée du train du chemin de fer Intercolonial venant de l'Ouest.

Prix du passage de Québec via Halifax : Cabine.....\$60.00, \$70.00 et \$80.00. Suivant les accommodements. Intermédiaire.....\$30.00. Entrepont.....Au plus bas prix.

Les vapeurs du service de GLAGOW, QUÉBEC ET MONTREAL.

De Glasgow.	Steamers	De Montréal
3 Juillet	Grecian	20 Juillet
10	Scandinavian	27
17	Carthaginian	3 Août
24	Siberian	10
31	Norwegian	17
7 Août	Buenos Ayrean	24
14	Grecian	31
21	Carthaginian	7 Sept

Voir ligne de Londres à Lucerne.....12

Les vapeurs du service de LONDRES, PLYMOUTH, QUÉBEC, ET MONTREAL

De Londres via Plymouth	Steamers	De Montréal
27 Juin	Canadian	18 Juillet
11 Juillet	Lucerne	1 Août
22	Nestorian	12
29	Corean	19
8 Août	Canadian	26
22	Lucerne	Voir ligne de Glasgow
2 Sept	Nestorian	23 Sept.
9	Corean	30

On ne peut retenir sa chambre sans en remettre le prix d'avance.
Il y a à bord de chaque navire un médecin. Des billets de connaissance pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest.

Un vapeur avec les mallets et les passagers pour les Steamers de la Malle de Liverpool laissera le quai Napoléon chaque SAMEDI MATIN à NEUF HEURES précises.

Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, RAE & CIE, Agents.

Québec, 14 juillet 1885

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

1885—Arrangements d'Été—1885

Le et après LUNDI, 1er JUIN 1885, les trains de cette voie ferrée circuleront chaque jour [les dimanches exceptés] comme suit :

Les trains quitteront Lévis Pour Halifax et St-Jean..... 8.15 A. M. Rivière-du-Loup..... 2.15 P. M. 5.20 P. M.

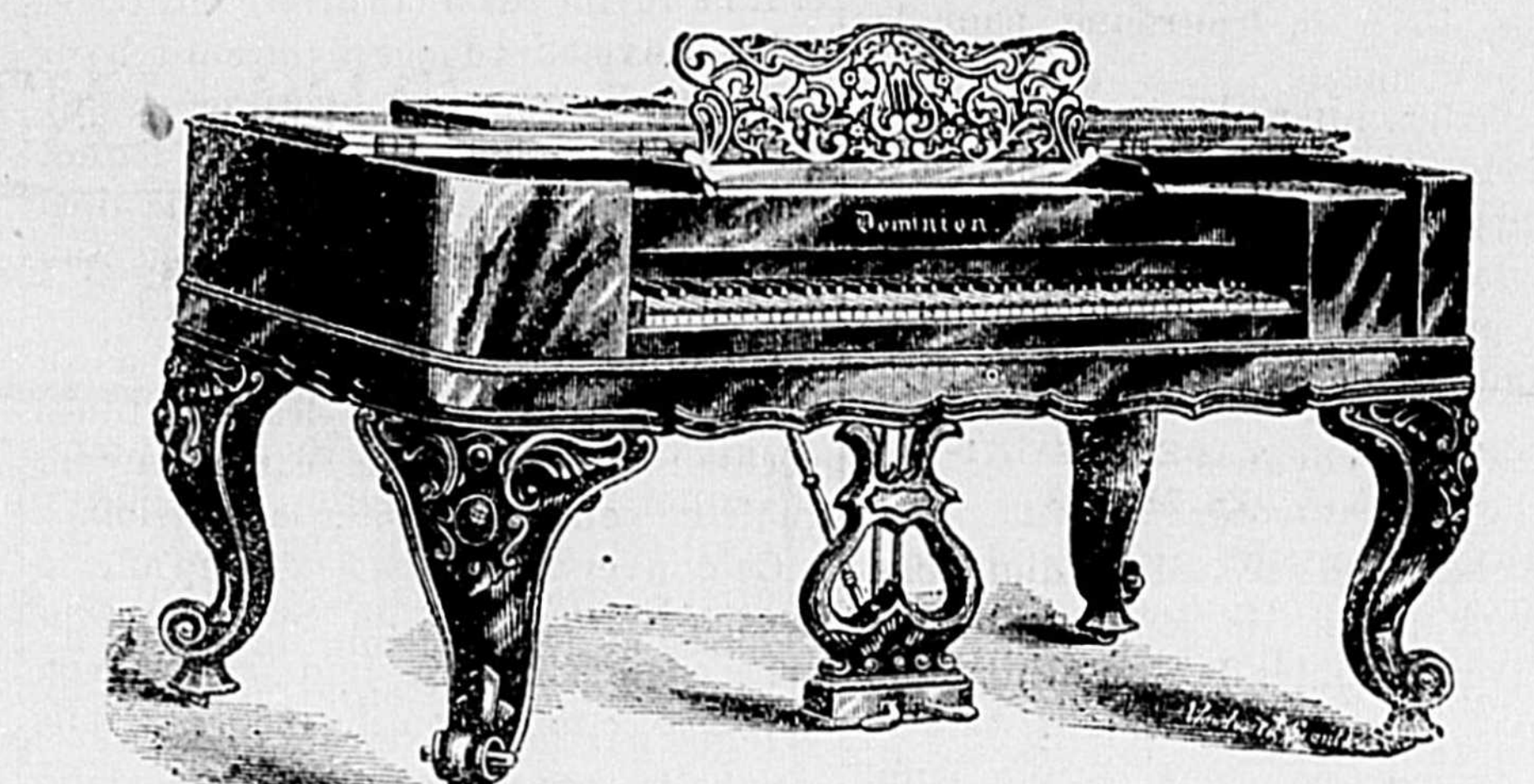
Les trains arriveront à Lévis De la Rivière-du-Loup..... 5.18 A. M. Halifax et Saint-Jean..... 7.25 P. M.

Le char Pullman, quittant Pointe Lévis, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, se rend jusqu'à Halifax, et celui partant les LENDIS, MARDIS et VENDREDIS arrive à St-Jean. Les trains circuleront sur l'heure du Eastern Standard Time.

On peut se procurer des billets et obtenir des informations sur la route, le prix du fret et des passagers chez T. LAVERDIÈRE, 49, rue Dalhousie, Québec. D. POTTINGER, Surtendant en chef.

Bureau du chemin de fer Moncton, N. B., 26 mai 1885. Québec, 29 mai 1885

LES CELEBRES
Pianos Knabe,
DE BALTIMORE.



Cette fabrique est établie depuis près de 50 ANS et ses instruments ont acquis une

Reputation universelle par l'EXCELLENCE DU SON, de la TOUCHE et de la DURABILITÉ à toute épreuve.

Je viens de recevoir un assortiment choisi de PIANOS A QUEUE, CARRÉS et DROITS, et j'invite cordialement les musiciens et les amateurs à venir les examiner.

L. E. N. PRATTE, SEUL AGENT POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC, No 1676, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, 14 juillet 1885—15 nov. 83—1an 2fcs. 909

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE



Les Pilules et Onguent Holloway

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions faibles, et sont d'un secours inappréciable dans les indigestions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

est un remède infailible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères. Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme.

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 12d., 2s. 9d., 11s. 22s., et 33s. chaque boîte et pot, et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux États-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification.

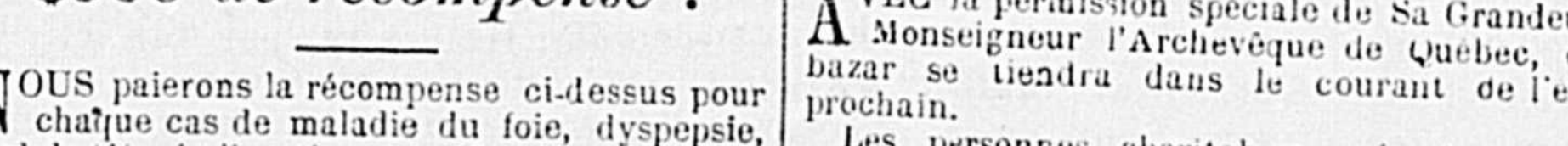
Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington. Signé : THOMAS HOLLOWAY, 533, Oxford Street, London

Québec, 2 novembre 1881—1 an. C

\$500 de récompense !

NOUS paierons la récompense ci-dessus pour chaque cas de maladie du foie, dyspepsie, mal de tête, indigestion, constipation que nous ne pourrions pas guérir avec les pilules végétales pour le foie du Dr West, lorsque l'on aura suivi exactement les prescriptions. Ces pilules sont purement végétales et donnent toujours satisfaction. Elles sont recouvertes avec du sucre et en grandes boîtes contenant 30 pilules ; prix 25 CENTS. A vendre chez tous les pharmaciens. Déclarez-vous des contre-façons et des imitations. Les véritables sont faites seulement par JOHN C. WEST & CIE, fabricants de pilules, 81 et 83, rue King Est, Toronto, Ont. Un paquet d'essai sera envoyé gratis par la malle sur réception d'un timbre de 3 cents.

En vente par J. J. Veldon, 120, rue St-Joseph, Québec.



LA SANTÉ EST LA RICHESSE

Le traitement du docteur J. C. WEST pour les nerfs et le cerveau est un spécifique sûr contre l'hystérie, les étourdissements, les convulsions, les accès, les névralgies nerveuses, les maux de tête, l'affaiblissement des nerfs, causés par l'usage de l'alcool, ou du tabac, affaiblissement du corps, de l'esprit, ramollissement du cerveau, conduisant à la folie, à la dépression et à la mort, vieillesse prématurée, stérilité, et toutes maladies causées par un excès de travail de l'esprit, ainsi que tout excès de tout autre genre. Chaque boîte contient des remèdes pour un mois. Un dollar par boîte, ou six boîtes pour cinq dollars ; envoyées par la malle, sur réception du prix. Nous garantissons que six boîtes guériront tous les cas. Avec chaque commande que nous recevons pour six boîtes, accompagnées de cinq dollars, nous expédions à l'acheteur la garantie écrite que nous lui remettrons son argent, si le traitement n'opère pas une guérison. Les garanties seront données par J. J. VELDON, Pharmacien, 120, rue St-Joseph, Québec, seul agent autorisé pour la vente de ces remèdes. Québec, 6 décembre 1884—1an. 100

CE JOURNAL

peut-être trouvé sur l'annonce de journaux de GEO. P. ROWELL & CIE, (10, rue Spruce) ou l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce Journal à New-York.

Québec, 25 mars 1880. 97

SCROFULA S.

Les Scrofules et toutes les maladies cutanées, telles que Ulcères, Chancres, Erysipèles, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Glands, et Éruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour la purifier. Elle débarrasse le système de tout humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les scrofules.

Une Guérison Récente d'Ulcers Scrofuleux.

"Il y a quelques mois, j'étais atteint d'ulcères scrofuleux aux jambes. Ils étaient couverts d'écailles, et les plaies dégageaient des quantités de matières purulentes. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. Le dernier remède j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre remède m'a fait."

MRS. ANN O'BRIEN, 128 Sullivan St., New York, 21 Juin, 1882.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brien.

L'écritain bien connu du Boston Herald, Mr. H. W. BALL, de Rochester, N.H., écrit en date du 7 Juin, 1882 :

"Souffrant cruellement de l'eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me servis de la Salsepareille D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une gu